FORUM D'INFORMATION POUR LES ÉLÈVES À BESOINS PARTICULIERS

6 MARS 2024

UNIVERSITÉ DE LYON

ACADÉMIE DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

Avec le soutien La Région Auvergne-Rhône-Alpes

1

OUVERTURE

- **Monsieur Eric Carpano,**
  Président de l'Université Jean Moulin Lyon 3

- **Monsieur Frank Debouck,**
  Président de la ComUE Université de Lyon

- **Monsieur Gabriele Fioni,**
  Recteur délégué pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation – Région académique Auvergne-Rhône-Alpes

2

INTRODUCTION

- **Madame Véronique Montangerand,**
  IEN CT ASH auprès du recteur de l'académie de Lyon

LA COMUE UNIVERSITÉ DE LYON

La ComUE Université de Lyon **regroupe 11 établissements membres et 25 associés du site Lyon-Saint Etienne.** Elle compte environ 150 000 étudiants dont plus de 2 000 déclarés en situation de handicap.

Membres :

enssib

ENSATT
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS ET TECHNIQUES DU THÉÂTRE

Inserm

early makers

em lyon business school

LYON CPE
ÉCOLE SUPÉRIEURE DE CHIMIE PHYSIQUE ÉLECTRONIQUE DE LYON

isaralyon
Une école d'ingénieurs au coeur de la vie

ITECH
ÉCOLE D'INGÉNIEURS
FORMATION · RECHERCHE

ECAM Lyon
GRADUATE SCHOOL OF ENGINEERING

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE LYON

ENSASE st-etienne.archi.fr

UCLy
LYON CATHOLIC UNIVERSITY

MINES Saint-Étienne
Une école de l'IMT

CNSMD
CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR MUSIQUE ET DANSE DE LYON

ifp Energies nouvelles

irstea

anses
agence nationale de sécurité sanitaire alimentation, environnement, travail

IFSTTAR

Ecole supérieure d'art et design

Inria
INVENTEURS DU MONDE NUMÉRIQUE

le cnam
Auvergne – Rhône-Alpes

École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon

INRA
SCIENCE & IMPACT

BIOASTER
TECHNOLOGY RESEARCH INSTITUTE

Crous Lyon

DIRECTION ARNAUD MEUNIER
LA COMÉDIE
CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL | ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DRAMATIQUE SAINT-ÉTIENNE

CESI
ÉCOLE D'INGÉNIEURS

Pour accéder à la liste des référents handicap des universités et établissements de l'enseignement supérieur

- **Site web de la ComUE Université de Lyon :**
  Handicap et accessibilité :
  https://www.universite-lyon.fr/handicap

- **Livret pour accompagner les élèves en situation de handicap dans la poursuite des études supérieures**
  Modalités et contacts

  À télécharger en ligne ou à récupérer en version papier ce jour
  https://www.universite-lyon.fr/handicap

PRÉPARER SON ORIENTATION
VERS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Mme Sabine ACQUIER
Psychologue de l'Éducation nationale
spécialité éducation développement et conseil à l'orientation
(Psy En EDO)

Centre d'information et d'orientation
Cité scolaire R.Pellet Villeurbanne
Cité scolaire Lycée F.Fays Villeurbanne

Accompagnement à la rédaction de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) : **sabine.acquier@ac-lyon.fr**

COMPARATIF DES PRINCIPALES FILIÈRES POST-BAC

	BTS	BUT	LICENCES ET PARCOURS D'ACCÈS AUX ÉTUDES DE SANTÉ	CPGE (classe préparatoire aux grandes écoles)	ÉCOLES SPÉCIALISÉES[1] (paramédical, social, artistique, architecture...)	ÉCOLES[1] (commerce-management-ingénieur post-bac)
Admission via Parcoursup	Filière sélective sur dossier.	Filière sélective sur dossier.	Filière non sélective (dans la limite des places disponibles). À noter : les doubles licences (menant à un double diplôme) et certaines licences sont sélectives. Cette information est indiquée pour chaque formation sur Parcoursup.	Filière sélective sur dossier.	Filière sélective sur dossier et, dans certains cas, par concours ou entretien.	Filière sélective sur dossier et, dans certains cas, par concours ou entretien.
Durée des études	2 ans	3 ans	3 ans	2 ans – redoublement possible en 2e année uniquement	2 à 6 ans selon secteur et écoles	2 à 6 ans (2 ans cycle préparatoire + 3 ans cycle ingénieur) selon les écoles
Lieux de préparation	Lycée ou CFA si BTS en apprentissage	Institut ou CFA si BUT en apprentissage	Unité de formation et de recherche (UFR) au sein d'une université	Lycées publics et privés	Écoles et instituts	Écoles publiques et privées
Nombre d'étudiants	30 à 35 par classes	50 à 100 par promotion	Variable selon la licence et l'université choisies	Petites promotions de 30 à 40. Encadrement renforcé.	Petites promotions de 30 à 50	Variable selon les écoles
Objectifs pédagogiques et organisation	Acquérir des compétences dans un domaine professionnel précis	Plus généraliste que le BTS, couvre un domaine professionnel assez large	Acquérir une culture générale + des compétences transversales déclinées en domaines et mentions	Programmes pluridisciplinaires calés sur les concours (culture générale + méthodologie de travail)	1re année : enseignement théorique généralement par des professionnels. Plateau technique et stages.	Enseignements théoriques, généraux + stages. Spécialisation. Séjours à l'étranger. Apprentissage possible.
Découverte Professionnelle	8 à 16 semaines de stage en entreprise	22 à 26 semaines de stages en entreprise	Stages éventuellement en L2 et/ou L3. Modules de formation Projet personnel et professionnel.	Pas de stage	Enseignement pratique intégré à la formation. Professionnalisation progressive.	Stages (organisation spécifique selon les écoles)
Validation des études	Examen final et contrôle continu. 120 crédits européens ECTS[2].	Délivré sur la base du contrôle continu et de la validation des connaissances à chaque semestre (180 ECTS[3])	Partiel et examen terminal. 180 crédits européens pour valider la licence ou 30 crédits pour valider le semestre.	Réussite aux concours d'entrée des grandes écoles. Attestation descriptive du parcours de l'élève.	2 à 6 ans selon les secteurs et diplômes délivrés après examen final et contrôle continu	Diplôme d'ingénieur avec le grade de master. Une quarantaine d'écoles de commerce délivrent un diplôme conférant le grade de master.
Insertion professionnelle	Diplôme à visée professionnelle	Diplôme à visée professionnelle	Visée professionnelle pour la licence pro contrairement à la licence générale	Pas de visée professionnelle	Diplôme à visée professionnelle	Diplôme à visée professionnelle
Poursuite d'études	En universités ou en écoles	En universités ou en écoles	En universités ou en écoles	En écoles (notamment grandes écoles) ou en université	Spécialisation en écoles ou universités	En universités

NB : toutes les filières sont accessibles en apprentissage dans certains cas ou certaines spécialités signalés sur Parcoursup, sauf les CPGE.

1. ATTENTION : quelques écoles sont hors plateforme, contacter directement les écoles. Concours (entretien, épreuves écrites et/ou orales, dossiers) avec le plus souvent des concours communs à plusieurs écoles (banques d'épreuves communes) ou des concours propres à chaque école.
2. ECTS : système adopté par les établissements du supérieur. Chaque semestre d'études validé permet d'obtenir des points capitalisables et transférables (en France, d'un établissement à l'autre, mais aussi en Europe).
3. Ceux qui ont validé 120 crédits obtiennent le diplôme intermédiaire de DUT (diplôme universitaire de technologie).

CALENDRIER DE TERMINALE 2023-2024

Elaboration du projet d'orientation | **Consolidation du projet et saisie des vœux** | **Confirmation vœux** | **Examen des vœux**

nov → déc → jan → fév → mars → avril → mai → juin - sept

Echanges avec les professeurs principaux

Information sur le site https://lycee-avenirs.onisep.fr/

20 Décembre : Ouverture plateforme d'admission ParcourSup : parcoursup.fr

Intentions d'orientation : Fiche dialogue

17 Janvier : Début saisie vœux

14 mars : Fin saisie vœux

3 Avril : Date limite confirmation vœux

1er conseil de classe : recommandations

A partir du 30 mai : Début de la Phase d'ADMISSION

Sur PARCOURSUP.FR : explorer les ATTENDUS et INDICATEURS par formation

A partir du 11 Juin : Début de la Procédure COMPLEMENTAIRE

SAISIE des vœux , REDACTION des lettres de motivation , de la rubrique « PREFERENCE » puis CONFIRMATION sur parcoursup.fr jusqu'au 3 avril

A partir du 4 Juillet, possibilité de solliciter la CAES

Conseil de classe : fiches Avenir

Examen de chaque vœu dans le supérieur

RECEPTION- ACCEPTATION des propositions puis INSCRIPTION

LA PRISE EN COMPTE DU HANDICAP
AU SEIN DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Intervention à deux voix successives

Temps 1

Mme Adeline JEURIS,
enseignante référente pour la scolarisation des élèves en situation de handicap
DSDEN 69 – Académie de Lyon

Temps 2

Mme Magali Lastricani-Jolivet,
responsable du pôle handicap

M. Gweltaz Guyomarc'h,
chargé de mission handicap – Université Jean Moulin Lyon 3 *Enseignement supérieur*

PREPARER SA POURSUITE D'ETUDES APRES LE BACCALAUREAT

Poursuite en lycée sous statut scolaire

Poursuite dans un établissement d'enseignement supérieur sous statut étudiant

POUR FACILITER LA LIAISON AVEC LE SUPÉRIEUR

POUR TOUS

ANTICIPATION

+ **Fiche de liaison (site Parcoursup)**
Contact des référents handicap (Livret ou site www.etudiant.gouv.fr)
Le guide transition pour faciliter l'**anticipation**

Comment anticiper ?

Participer : salons, journées portes ouvertes, Journées de l'Enseignement Supérieur, Ateliers Découverte des Métiers ARPEJEH…

Contacter le référent handicap de l'établissement pour s'informer sur les aménagements et adaptations possibles

Rendez-vous individuels possibles

Démarche conseillée dès la classe de 1ère

INTERVENTION

Poursuite en lycée sous statut scolaire

Mme Adeline JEURIS
Enseignante référente pour la scolarisation des élèves en situation de handicap
DSDEN 69 – Académie de Lyon

UNIVERSITÉ DE LYON

PRÉPARER SA POURSUITE D'ÉTUDES
APRÈS LE BACCALAURÉAT

Poursuite en lycée <u>sous statut scolaire</u>

- **BTS**
- **Classes préparatoires (CPGE)**
  - **PPS :** L'interlocuteur reste un enseignant référent
  - **PAP/PAI :** Contacter le chef d'établissement et/ou le professeur principal

AIDES HUMAINES

Poursuite en lycée sous statut scolaire (BTS/CPGE)

Accompagnement humain toujours possible sur notification MDPH comme avant dans :

- **Les actes de la vie quotidienne**
- **L'accès aux activités d'apprentissage**
- **Les activités de la vie sociale et relationnelle**

Poursuite des démarches habituelles auprès de la MDPH

Question centrale sur l'autonomie

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ADAPTÉ

Poursuite en lycée sous statut scolaire (BTS/CPGE)

PPS : sur notification MDPH
Prêt d'un ordinateur, logiciels spécifiques, plage braille, micro HF… par les directions académiques

Poursuite des démarches habituelles auprès de la MDPH
PAP : matériel personnel possible

AMÉNAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

Poursuite en lycée sous statut scolaire (BTS/CPGE)

- **PPS :** élaboré par la MDPH et mis en œuvre par l'équipe pédagogique
  Seulement si notification MDPH

- **PAP** : élaboré en réunion d'équipe éducative et mis en œuvre par l'équipe pédagogique

Exemples d'aménagements

Aménagements de scolarité / Accès au contenu des cours / Tutorat / Agrandissement / Transcription braille …

AMÉNAGEMENTS D'EXAMENS

Poursuite en lycée sous statut scolaire (BTS/CPGE)

Demande d'aménagements d'examens auprès de **la direction des examens et concours (idem bac)**
Pour l'académie de Lyon : https://www.ac-lyon.fr/demande-d-amenagement-des-epreuves-d-examen-121464

Voir chef d'établissement et circulaire rectorale annuelle
Lien avec médecin de santé scolaire

Exemples d'aménagements

Temps majoré / Adaptation des sujets / Secrétaire d'examen, etc.

INTERVENTIONS

Poursuite dans un établissement d'enseignement supérieur sous statut étudiant

Mme Magali Lastricani-Jolivet,
responsable du pôle handicap

et

M. Gweltaz Guyomarc'h,
chargé de mission handicap

Université Jean Moulin Lyon 3

UNIVERSITÉ DE LYON

PRÉPARER SA POURSUITE D'ÉTUDES
APRÈS LE BACCALAURÉAT

Poursuite dans un établissement d'enseignement supérieur <u>sous statut étudiant</u>

- **Universités**
- **Grandes écoles**
  - Dès qu'il connait son établissement d'affectation, le futur étudiant déclenche la procédure d'accueil auprès du pôle ou du référent handicap.
  - En l'absence d'un contact avec un référent handicap, il convient de solliciter la direction ou présidence de l'établissement.

AIDES HUMAINES

Poursuite dans un établissement d'enseignement supérieur <u>sous statut étudiant</u>

L'accompagnement humain évolue :

- **Pour les besoins pédagogiques :** En fonction de l'évaluation réalisée au sein des établissements.

- **Pour l'aide à la vie quotidienne :** L'aide humaine n'est pas gérée par l'université ou par l'école.

⇨ **Demande de financement PCH possible (MDPH)**

Anticipation
Si possible fin 1ère, début Terminale

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ADAPTÉ

Poursuite dans un établissement d'enseignement supérieur <u>sous statut étudiant</u>

Prêt de matériel individuel **spécifique** : variable selon les établissements

Anticipation pour les élèves avec PPS
En terminale
Possibilité de demande de financement PCH (demande à la MDPH)

AMÉNAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

Poursuite dans un établissement d'enseignement supérieur <u>sous statut étudiant</u>

- Étude de la demande par la mission handicap avec l'équipe plurielle dont le médecin

Importance de l'anticipation

Exemples d'aménagements

Aménagements de scolarité / Accès au contenu des cours / Tutorat / Agrandissement / Transcription braille …

AMÉNAGEMENTS D'EXAMENS

Poursuite dans un établissement d'enseignement supérieur <u>sous statut étudiant</u>

- Proposés par l'équipe plurielle sur la base de l'avis médical
- Validés par l'autorité administrative

Prendre contact dès la rentrée avec la mission handicap et le médecin universitaire

Dates limites propres à chaque établissement

Exemples d'aménagements

Temps majoré / Adaptation des sujets / Secrétaire d'examen, etc.

INTERVENTION

La reconnaissance de qualité de travailleur handicapé (RQTH) et autres demandes de compensation

Mme Louise DE BEAULIEU
Cheffe de Service Évaluation secteur enfants
Maison départementale et métropolitaine des personnes handicapées (MDMPH)

UNIVERSITÉ DE LYON

LA RECONNAISSANCE DE QUALITÉ DE TRAVAILLEUR HANDICAPÉ (RQTH)

- Utilisable lors des stages
- Utilisable quand on le souhaite

DE QUOI PARLONS NOUS ?

Il s'agit d'un **dispositif** permettant de faire reconnaitre son **aptitude à travailler en fonction de son handicap** et d'optimiser son insertion professionnelle

À QUOI SERT-ELLE ?

Droit d'accès à des dispositifs spécifiques :

- Aménagements techniques et humains
- Accompagnement vers l'emploi
- Appui organisationnel
- Parcours de réadaptation professionnelle

QUI PEUT LA DEMANDER ?

- Toute personne dont les possibilités d'obtenir un emploi sont réduites par suite de l'altération d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales ou psychiques
- Bénéficiaire de l'AEEH, la PCH ou un PPS = RQTH

COMMENT LA DEMANDER?

- Auprès de la **MDPH** du lieu de résidence
- Avec les documents nécessaires : **formulaire CERFA + CERFA médical + bilans médicaux spécialisés récents**

LA PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP (PCH)

DE QUOI PARLONS NOUS ?

Il s'agit d'un aide financière destinée à rembourser les dépenses liées à la perte d'autonomie.
Aide personnalisée, modulable en fonction des besoins.

À QUOI SERT-ELLE ?

- **Aides humaines :** rémunérer un service d'aide à domicile ou dédommager un aidant familial (6h05)
- **Aide technique :** Achat ou la location d'un matériel compensant le handicap.
- **Aide au transport :**aménagement du véhicule
- surcoûts liés aux trajets
- **Aides spécifiques ou exceptionnelles**
- **Aide animalière :** Acquisition et entretien d'un animal participant à l'autonomie

QUI PEUT LA DEMANDER ?

- Toute personne de + de 20 ans ayant 1 difficulté **absolue** pour la réalisation d'1 activité (mobilité, entretien personnel, communication, tâches et exigences générales et relations avec autrui) - ou une difficulté **grave** pour la réalisation d'au moins 2 activités - *réalisées difficilement et de façon altérée*

- Pour les - de 20 ans : bénéficiaire AEEH et complément)

COMMENT LA DEMANDER?

- Auprès de la **MDPH** du lieu de résidence
- Avec les documents nécessaires : **formulaire CERFA + CERFA médical + bilans médicaux spécialisés récents**

L'ALLOCATION ADULTE HANDICAPE (AAH)

DE QUOI PARLONS NOUS ?

Il s'agit d'un aide financière mensuelle

À QUOI SERT-ELLE ?

Assurer un minimum de ressources

QUI PEUT LA DEMANDER ?

Toute personne de + de 20 ans

- avec un taux d'incapacité supérieur ou = à 80%
- ou compris entre 50 et 79% **avec** la reconnaissance d'une restriction substantielle et durable d'accès à un emploi

COMMENT LA DEMANDER?

- Auprès de la **MDPH** du lieu de résidence
- Avec les documents nécessaires : **formulaire CERFA + CERFA médical + bilans médicaux spécialisés récents**

INTERVENTION

Les aides possibles du Crous

Mme Stéphanie Thomas
Directrice vie étudiante
Crous de Lyon

UNIVERSITÉ DE LYON

BTS / CPGE / Enseignement supérieur

DEMARCHES IDENTIQUES pour les étudiants en situation de handicap boursiers et non boursiers

1. **Dès à présent** : prendre contact avec la référente handicap du Crous de Lyon pour échanger sur les possibilités de logements adaptés aux besoins : handicap@crous-lyon.fr

2. **Entre le 1er mars et le 31 mai** : compléter son dossier social étudiant sur le site www.messervices.etudiant.gouv.fr (l'étudiant en situation de handicap bénéficie de 4 points de charge supplémentaires pour le calcul de la bourse)
   ☑ IMPORTANT : cocher la case « je souhaite un logement »

3. **A partir de mi-mai jusqu'à mi-juin** : après réception du mail, faire des vœux de logements sur trouverunlogement.lescrous.fr

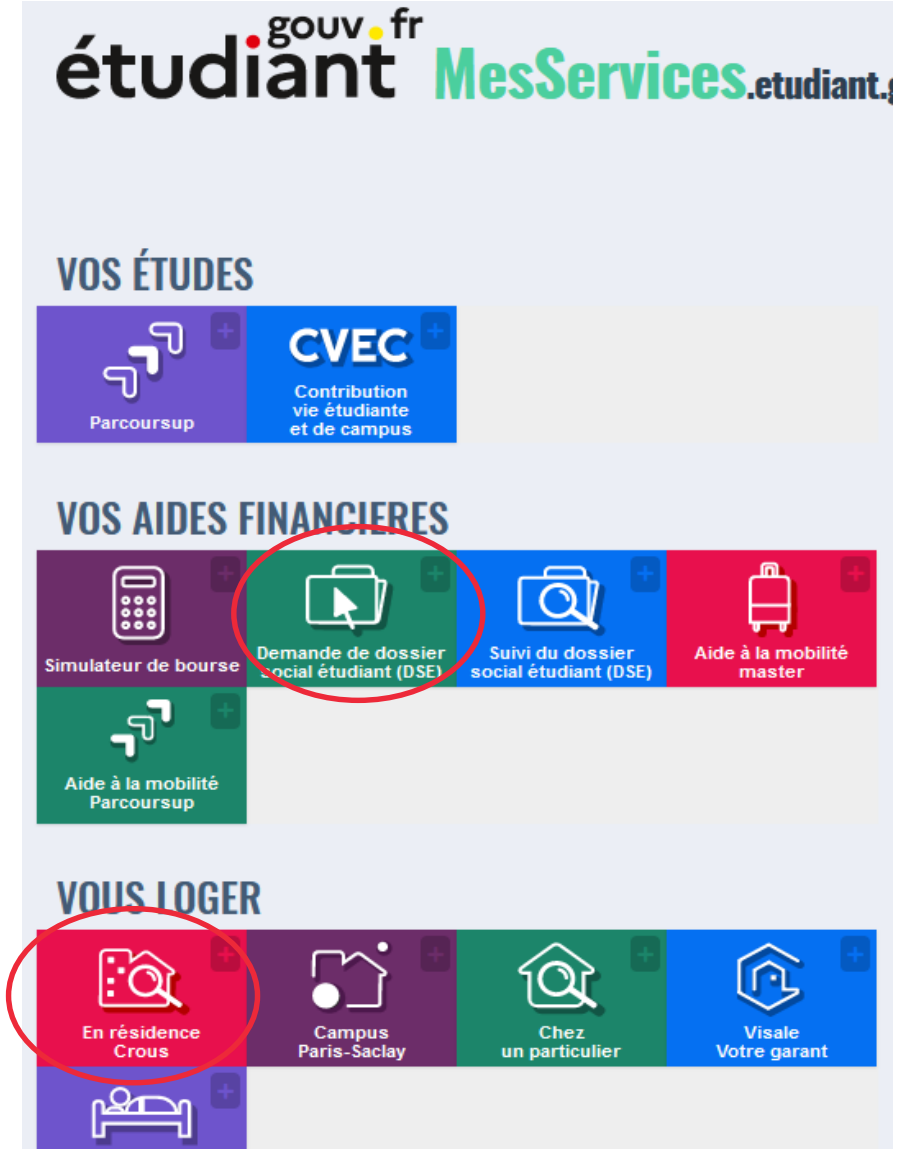

L'AAH et la bourse sont cumulables.

RESSOURCES UTILES

→ **Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche :**
http://www.etudiant.gouv.fr
https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/etudes-superieures

→ **ComUE Université de Lyon :** *https://www.universite-lyon.fr/handicap*

→ **CROUS de Lyon** : *https://www.crous-lyon.fr/social-et-accompagnement/accompagnement-au-quotidien/etudiants-en-situation-de-handicap-les-crous-a-vos-cotes-au-quotidien/*

→ **ONISEP :** www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Auvergne-Rhone-Alpes/Lyon
Devenir apprentis : https://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Auvergne-Rhone-Alpes/Lyon/Handicap/Parcours-de-l-etudiant/Devenir-apprenti.e

→ **APACHES - Association des Professionnels d'Accompagnement du Handicap dans l'Enseignement Supérieur :** *https://asso-apaches.fr/*

→ **Conférence des Grandes Ecoles :**
https://www.cge.asso.fr/activites/publications/

→ **Accompagnement à la rédaction de la RQTH :**
https://lyon-est.cio.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article280 ou auprès de sabine.acquier@ac-lyon.fr

UNIVERSITÉ DE LYON

INTERVENTION

Témoignage étudiant

M. Aboubacar BOKOUM
Actuellement en thèse à l'école doctorale EPIC en sciences de l'information et de la communication
Université Lumière Lyon 2

UNIVERSITÉ DE LYON

MERCI À TOUTES ET TOUS POUR VOTRE ATTENTION

Merci aux étudiants témoins ainsi qu'aux élèves de BTS de la cité scolaire René Pellet à Villeurbanne

RDV AU SALON DES SYMBOLES POUR DES ÉCHANGES INDIVIDUELS AVEC NOS PROFESSIONNELS

(Stands : Information/Orientation, Universités, Grandes écoles, Aides sociales, …)

Suivez nos guides !

FORUM D'INFORMATION POUR LES ÉLÈVES À BESOINS PARTICULIERS

MARS 2024

UNIVERSITÉ DE LYON

ACADÉMIE DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

Avec le soutien La Région Auvergne-Rhône-Alpes